

DELIBERATION
du conseil académique de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 6 mars 2023

Délibération n°01 - 2023 relative à l'approbation du procès-verbal du conseil académique du 11 octobre 2022.

Le conseil académique de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve le procès-verbal du conseil académique du 11 octobre 2022.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	79	Membres présents	42
Majorité absolue	40	Membres représentés	16
Nombre de pouvoirs	16		

Décompte des suffrages

Votants	58	Pour	58	Contre		Abstention	
---------	----	------	----	--------	--	------------	--

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : PV du Conseil académique du 11 octobre 2022

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 09/03/23

Document mis en ligne le : 09/03/23